

Ville amie des enfants

La Ville d'Aubagne fait partie du réseau « Ville Amie des Enfants » depuis 2003. Lancé par l'UNICEF France et l'Association des Maires de France en 2002, le réseau national compte actuellement 208 villes, 14 intercommunalités et 6 départements amis des enfants, engagés à promouvoir un programme d'actions quotidiennes en direction des enfants et des jeunes de leur territoire.



Aubagne renouvelle avec succès son titre « Ville Amie des Enfants » 2020-2026

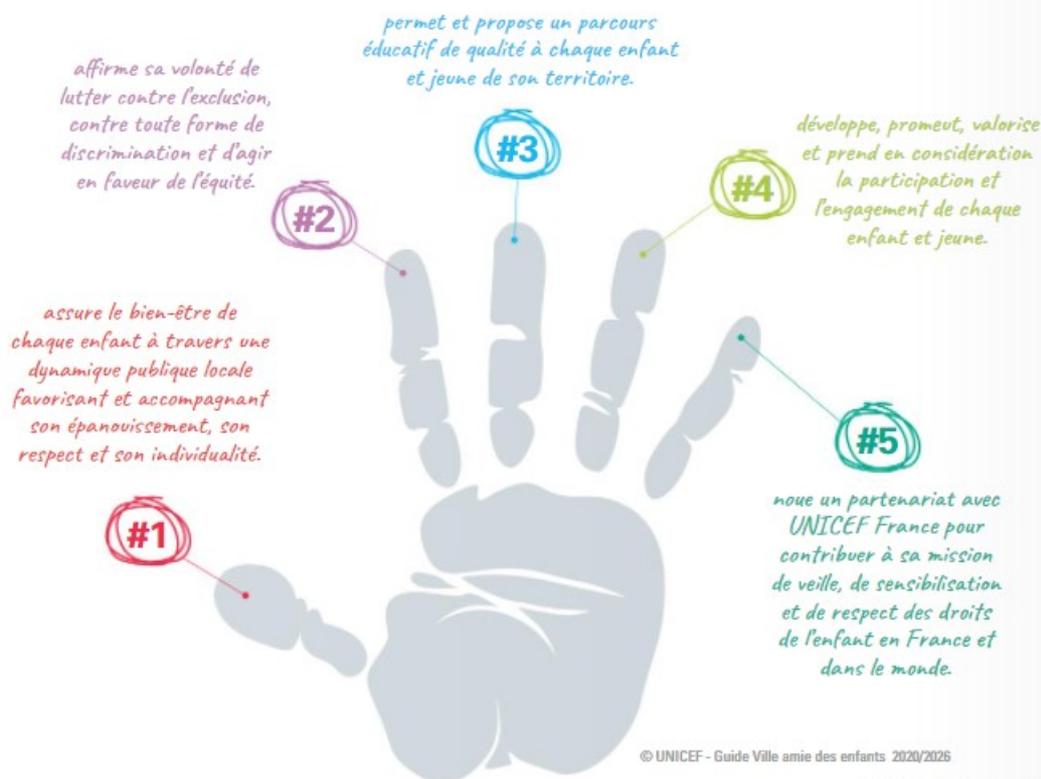
280 villes, officiellement candidates auprès de l'UNICEF France, ont proposé un dossier de candidature et élaboré un plan d'action municipal pour l'enfance et la jeunesse 2020-2026.

Seulement 230 villes, dont la Ville d'Aubagne, peuvent se réjouir du renouvellement de leur titre Ville Amie des Enfants, grâce à leur plan d'action en faveur des droits de l'enfant. Des idées et des actions tout au long de l'année dans nos crèches, écoles, collèges, lycées et centres de loisirs pour le plaisir de tous nos jeunes aubagnais.

5 engagements pour le mandat 2020-2026

5 ENGAGEMENTS POUR LE MANDAT 2020/2026

Une Ville amie des enfants...



Les objectifs

- Servir la cause des enfants à travers un réseau de villes dynamiques engagées à promouvoir des actions pour améliorer leur vie quotidienne.
- Favoriser la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et à développer un esprit de solidarité internationale.
- Appliquer et promouvoir la CIDE dans ses actions au quotidien, en lien avec l'antenne UNICEF France.

Les actions

Programme d'actions dédié à la place des jeunes mineurs dans la ville, leur expression, leur participation à tous les temps et les affaires qui les concernent et à la promotion de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant.



Des dates incontournables mettent en lumière la participation des enfants du territoire :

- Le printemps des droits en mai
- La fête des familles en juin

- Une classe de découverte spécifique autour des droits de l'enfant en octobre
- En novembre, journées dédiées aux droits et à la parole de l'enfant
- Le 20 novembre, temps forts autour de l'anniversaire de la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant



Pour toute information, consulter www.villeamiedesenfants.fr 